

Saint Ouen, le 28 juin 2024

FORÊT RÉGIONALE DE ROUGEAU

SÉCURISATION DES BOISEMENTS

Des travaux visant à sécuriser les boisements de la Forêt régionale de Rougeau vont démarrer le 3 juillet prochain. Ils sont pilotés par Île-de-France Nature (nouveau nom de l'Agence des espaces verts), aménageur et gestionnaire.

Ils consistent à retirer ou élaguer les arbres identifiés comme potentiellement dangereux lors de la dernière tournée de sécurité : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

Les interventions se dérouleront sur l'ensemble de la forêt, dans les zones à risque (voir encadré), notamment de part et d'autre de la D446 traversant le massif. Quelques arbres seront également retirés à proximité du Domaine de la Prévôté et de l'Ehpad Solemns à Savigny-le-Temple.

Les « tournées de sécurité » : un diagnostic nécessaire à l'accueil du public, à la pérennité de la forêt

Chaque année, les techniciens forestiers d'Île-de-France Nature effectuent des « tournées de sécurité », pour vérifier que les arbres situés le long des allées et des chemins ouverts à la promenade ou en lisière (en bordure des habitations et des routes) ne posent aucun souci de sécurité. Cette évaluation vise aussi à pérenniser, conserver, voire développer le patrimoine arboré. Le diagnostic s'appuie sur le repérage de signes extérieurs de traumatisme : zones attaquées par des champignons lignivores, « tenue » de l'arbre (l'affaissement d'un arbre au-dessus d'un chemin peut présenter un danger), altération de l'écorce et/ou des feuilles... Dans de rares cas, une étude phytosanitaire peut s'avérer indispensable pour compléter ce diagnostic. La programmation de travaux de sécurité découle de ces diagnostics, avec des interventions comme l'abattage et l'élagage des arbres concernés.

Calendrier des travaux

Le chantier devrait durer environ 10 jours, sous réserve des conditions météorologiques et des contraintes logistiques et techniques de l'exploitant. Après remise en état, les bois seront stockés en bordure du chemin avant d'être évacués par l'acheteur de bois. Entre le début des coupes et l'enlèvement de tout le bois, plusieurs mois peuvent s'écouler. Des panneaux sur place informeront le public.



Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux et de grimper sur les tas de bois.

À propos d'Île-de-France Nature

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !

www.iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS